



QUÉBEC OPEN LASER 28

Instructions de course (IC)

YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT

Dorval Qc Canada

1 JUIN 2024

1 RÈGLES

1.1 Consultez les *Instructions de course standards* du Yacht-Club Royal Saint-Laurent ([ICS](#)).

2 CHANGEMENTS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Consultez les [ICS](#).

3 COMMUNICATIONS AVEC LES COMPÉTITEURS

3.1 Consultez les [ICS](#).

4 CODE DE CONDUITE

4.1 Consultez les [ICS](#).

5 SIGNAUX ÉMIS DU RIVAGE

5.1 Consultez les [ICS](#).

6 DÉSHÉRBAGE DES BATEAUX

6.1 Consultez les [ICS](#).

7 PROGRAMME DES COURSES

7.1 Il y a 5 courses planifiées.

7.2 Le premier signal d'attention est planifié pour 10h00.

7.3 Aucun signal d'attention ne sera émis après 15h00.

8 PAVILLON DE CLASSE

8.1 Le pavillon de classe :

Laser 28	Numeral Pennant 1 
----------	---

9 AIRE DE COURSE

9.1 L'aire de course est à l'ouest de la bouée AD 18 sur le lac Saint-Louis.

10 PARCOURS

10.1 Se référer à *Québec Open Laser 28 IC addenda A – Parcours*. Le plan du parcours indique l'angle approximatif entre les sections du parcours, l'ordre de contournement des bouées et le sens de contournement de chaque bouée.

11 BOUÉES

11.1 Les bouées suivantes peuvent être utilisées: cylindres gonflables jaunes, tétraèdres oranges et ballons orange.



QUÉBEC OPEN LASER 28

Instructions de course (IC)

YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT

12 LE DÉPART

- 12.1 Consultez les [ICS](#).
- 12.2 Un bateau qui ne traverse pas la ligne de départ dans les 4 minutes suivant son signal de départ aura un pointage « *Did Not Start (DNS)* » sans possibilité de demande de réclamation. Cela change RCV A5.1 et A5.2.

13 CHANGEMENT DE LA PROCHAINE ÉTAPE D'UN PARCOURS

- 13.1 Consultez les [ICS](#).

14 L'ARRIVÉE

- 14.1 Consultez les [ICS](#).

15 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

- 15.1 Consultez les [ICS](#).

16 TEMPS LIMITES

- 16.1 Le *Temps limite* d'une course (voir RCV 35) et la *Fenêtre de temps* pour compléter une course sont indiqués dans le tableau suivant :

Temps limite bouée 1	Temps limite	Fenêtre de temps
<i>30 minutes</i>	<i>90 minutes</i>	<i>30 minutes</i>

- 16.2 Le Temps ciblé d'une course est de 45 minutes.
- 16.3 Consultez les [ICS](#).

17 DEMANDE DE RÉCLAMATION

- 17.1 Consultez les [ICS](#).

18 POINTAGE

- 18.1 Consultez les [ICS](#).
- 18.2 Une (1) course est requise pour constituer un événement.
- 18.3 Pour un bateau, le pointage total de l'événement correspond au total de l'addition du pointage de chaque course pour ce bateau. Cela change RCV A2.1.

19 RÈGLES DE SÉCURITÉ

- 19.1 Consultez les [ICS](#).

20 GESTION DES REBUTS

- 20.1 Consultez les [ICS](#).

21 PRIX

- 21.1 La remise des prix se fera lors de la CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DE VOILE annuelle du YCRStL.



QUÉBEC OPEN LASER 28

Instructions de course (IC)

YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT

22 ÉTABLISSEMENT DES RISQUES

22.1 Consultez les [ICS](#).

23 ASSURANCE

23.1 Consultez les [ICS](#).



QUÉBEC OPEN LASER 28

Instructions de course (IC)

YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT

Québec Open Laser 28 IC ADDENDA A – PARCOURS

Départ - 1 - 2 - 1 - Arrivée

